



Natura 2000 "Vallée de l'Arz"

Bulletin d'information sur l'actualité du site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz



“

Malgré les difficultés à se réunir en ces temps de pandémie, les ateliers de concertation organisés dans le cadre de l'étude paysagère engagée sur la vallée de l'Arz ont pu se faire et l'étude devrait aboutir début 2022. Pour rappel, l'objectif était ici de mener une réflexion sur les usages et le partage du territoire et d'anticiper au mieux les dégradations générées par une fréquentation en augmentation.

Nous avons tous à cœur de préserver ce petit joyau de landes, héritage du passé dont nous sommes les garants.

Marie Claude COSTA RIBEIRO GOMES
Maire de Molac et Présidente du COPIL Natura 2000 de la Vallée de l'Arz

● Les rencontres nationales des élus Natura 2000

➤ Participation aux tables rondes

Organisées en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de la Transition écologique, la 1ère édition des rencontres nationales des élus Natura 2000 a eu lieu le 2 novembre dernier à Paris. L'objectif de ces rencontres est de fédérer au niveau national un réseau d'élus qui permette de faciliter le portage de cette politique et son appropriation territoriale.

Comment promouvoir le dispositif Natura 2000 comme un outil de valorisation et de reconnaissance des territoires?

En plus de sauvegarder la valeur intrinsèque de la nature, le réseau Natura 2000 peut également apporter de nombreux avantages socio-économiques aux territoires tels que le maintien de la qualité de l'eau, la préservation du paysage ou le développement du tourisme de nature.

Malheureusement, le réseau Natura 2000 souffre encore d'un manque d'appropriation par les habitants et les usagers des sites Natura 2000.



MC. Costa Ribeiro Gomes et J. Maingard représentaient le site de la vallée de l'Arz lors des rencontres nationales des élus Natura 2000 le 2 novembre 2021 à la Défense



Le réseau Natura 2000

L'ensemble des sites Natura 2000 constitue l'un des plus grands réseaux d'espaces protégés coordonné au monde, avec plus de 27500 sites répartis sur 18% de la surface européenne. En France, en 2020, 1755 sites couvrent 12,9% du territoire métropolitain terrestre et 33% de la surface marine de la zone économique exclusive. Cette biodiversité constitue un patrimoine commun et un capital pour l'avenir dont dépendent notre survie et notre qualité de vie.

Les Tables rondes de la journée



1 **Gouvernance des sites Natura 2000: comment conforter l'intégration du réseau Natura 2000 dans les territoires?**

2 **Comment renforcer le rôle du réseau Natura 2000 comme outil de restauration de la biodiversité?**

3 **Natura 2000: Quelles plus-values pour les territoires et comment les valoriser?**



● Une étude paysagère sur la vallée de l'Arz

Initialement prévue en 2020, l'étude paysagère engagée sur une partie du site a débuté au printemps 2021.



Objectifs

- Faire un état des lieux des cheminements, des activités et des usages sur les grées
- Appréhender les enjeux liés à la fréquentation et anticiper les dégradations
- Concerter et partager autour des différents usages et usagers du site en vue de sa préservation



Déroulé et méthode

- Appels à concertation, organisation d'atelier de concertation, visites de terrain

➔ **3 ateliers d'échanges** ont été organisés: **4 juin 2021** (15 participants)
18 juin 2021 (11 participants)
3 juillet 2021 (5 participants)

Représentants d'associations (marcheurs, VTT, chasse,...), élus, habitants et usagers du site ont été conviés à ces ateliers



➤ Vers un partage des usages

Suite à ces différents rendez vous, plusieurs éléments ont été identifiés et partagés, à savoir:

- Le constat d'une signalétique éclectique et pas toujours éclairante (les indications sont nombreuses mais hétérogènes et ne permettent pas de se repérer facilement)
- Des sentiers qui se multiplient sur les grées sans logique de cheminement
- Des milieux naturels soumis au piétinement
- Une volonté commune de partager et de préserver ce site d'exception
- Un besoin de consensus autour des usages
- La nécessité de communiquer sur les enjeux du site et les bonnes pratiques



Cette étude réalisée par l'Atelier Frédérique Garnier "Paysagiste Concepteur" devrait être finalisée début 2022 donnant ainsi les bases pour définir les actions à mettre en oeuvre pour anticiper au mieux l'augmentation de la fréquentation et les impacts potentiels.



Rappel

par décret du 12 janvier 1983, le site des grées fait l'objet d'un classement au regard de son caractère paysager "pittoresque". A ce titre, toutes les interventions susceptibles de modifier l'aspect du site classé sont soumises à autorisation spéciale préalable du Ministère chargé des sites.



Vous souhaitez recevoir cette lettre par mail!
 Transmettez votre adresse mail à julie.maingard@grandbassindeloust.fr en précisant dans l'objet "Lettre Natura 2000"

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

10 Boulevard des Carmes - BP503
 56 805 PLOERMEL CEDEX
accueil@grandbassindeloust.fr
 02.97.73.36.49

www.grandbassindeloust.fr



Votre référente pour le site "Vallée de l'Arz"

Julie Maingard
 Chargée de mission Natura 2000
07.88.21.43.51

julie.maingard@grandbassindeloust.fr